

## **A Metz, Ecomouv' ne reconduit pas 40 CDD**

by Usine Nouvelle - vendredi, novembre 22, 2013

<http://correspondances.fr/metz-ecomouv-ne-reconduit-pas-40-cdd/>

**La suspension sine die de l'écotaxe gèle les embauches prévues par Ecomouv' à Metz (Moselle) et inquiète les 110 salariés déjà recrutés pour gérer la taxe poids lourds sur le plan national.**

La suspension de l'écotaxe a d'ores et déjà causé un sérieux dommage collatéral à Metz (Moselle), où le groupe italien Ecomouv s'est implanté en février pour gérer la taxe sur les poids lourds sur l'ensemble du territoire.

Basée sur la friche militaire de Metz-Frescaty, l'entreprise prévoyait 210 recrutements, dont 110 ont déjà été concrétisés sous forme de contrat à durée indéterminée. Mais 40 CDD ont appris mi-novembre la non-reconduction de leur contrat et 60 stagiaires en cours de formation voient leur espoir d'embauche s'envoler. Les salariés étaient jusqu'à présent chargés de préparer l'enregistrement des véhicules et traitaient plus de 3 000 dossiers par jour. La direction d'Ecomouv se veut rassurante, mais les salariés redoutent des mesures de chômage partiel.

L'inquiétude gagne également les 130 douaniers du service de la taxe poids lourds arrivé à Metz l'an dernier pour traiter les dossiers d'Ecomouv'. Dominique Gros, maire (PS) de Metz, s'est rendu à l'Élysée pour exiger des garanties quant à la pérennité du dispositif, qui constitue l'un des rares engagements concrétisés dans la foulée restructurations militaires de 2008.

L'agglomération, qui a subi le départ de 5000 militaires en 2008, n'a pas vu arriver la délocalisation promise des services de l'Insee. Le conseil régional de Lorraine, qui voyait dans l'implantation d'Ecomouv' l'occasion de démontrer sa réactivité, a consacré 330 000 euros à la formation des futurs salariés.